

Communiqué de presse

Berne, le 19 mai 2019

Loi sur l'aide sociale rejetée : un signal fort !

AvenirSocial, l'association professionnelle suisse du travail social, se réjouit du rejet des réductions de l'aide sociale prévues par le Grand Conseil dans le canton de Berne. Le non au projet de réductions est un message fort pour la solidarité sociale et un engagement à l'égard des normes de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS).

De nombreux·ses acteurs·rices de la société civile se sont engagé·e·s dans une vaste campagne pour rejeter le projet du Grand Conseil. « Nous avons assisté à un mouvement *bottom-up* extrêmement motivant – c'était vraiment impressionnant ! », témoigne Stéphane Beuchat, co-secrétaire général d'AvenirSocial. L'association professionnelle suisse du travail social s'est impliquée de plusieurs manières dans la campagne de votation, que ce soit avec la campagne [verkehrt](#) ou au sein du « Comité pour une aide sociale efficace ».

Le rejet de cette révision a permis d'éviter le pire. Le montant du forfait d'entretien de l'aide sociale, qui s'oriente sur les normes de la CSIAS, reste donc inchangé. « Nous ne pouvons cependant pas nous reposer sur ce succès partiel, comme le témoignent les interventions déposées dans les cantons d'Argovie ou de Bâle-Campagne pour des réductions drastiques du même genre », souligne Annina Grob, co-secrétaire générale d'AvenirSocial. Il s'agit maintenant de démontrer que l'approche actuelle de l'aide sociale est légitime et, comme le révèle une étude publiée récemment, qu'elle devrait être renforcée pour permettre une vie conforme à la dignité humaine.

AvenirSocial poursuit sa lutte contre les causes de la pauvreté et s'engage afin que des mesures spécifiques soient enfin adoptées – aussi par le milieu de l'économie – pour les bénéficiaires de l'aide sociale les plus âgé·e·s.

Contact

Stéphane Beuchat, co-secrétaire général d'AvenirSocial, 079 778 34 12

Annina Grob, co-secrétaire générale d'AvenirSocial, 079 785 06 14